



Comite International - Jeux Nautiques Atlantiques
International Committee - Atlantic Watergames
Comité Internacional - Juegos Náuticos Atlánticos
Comité Internacional - Jogos Náuticos Atlânticos



“ATLANTIC GAMES” XIX JEUX NAUTIQUES ATLANTIQUES VIANA DO CASTELO



FICA NO CORAÇÃO

AVIS GENERAL DE COURSE

1. INTRODUCTION

Le Comité International des Jeux Nautiques Atlantiques et le Comité d'Organisation des Jeux Nautiques Atlantiques 2013 invitent cordialement les régions et pays de l'Espace Atlantique Européen à participer aux XIX Jeux Nautiques Atlantiques 2013. Le Comité International des Jeux Nautiques Atlantiques se réserve la possibilité d'accueillir d'autres régions et pays.

Les **Jeux Nautiques Atlantiques 2013** auront lieu du **15 au 19 Juillet 2013**.

Seront représentés pendant les JNA 2013 les sports suivants **Aviron, Kayak, Aviron et Kayak de mer (Ocean Racing), Kitesurf, Nage avec Palmes, Nage en Eau Libre, Stand Up Paddle (SUP Racing), Surf, Surf Live Saving, Voile, Windsurf et Handisport Voile** sous la tutelle des Fédérations et Institutions suivantes:

Federação Portuguesa de Canoagem (FPC)

Federação Portuguesa de Remo (FPR)

Federação Portuguesa de Surf (FPS)

Federação Portuguesa de Vela (FPV)

Federação Portuguesa de Natação (FPN)

Les sites de compétitions seront:

Le Fleuve Lima (Centre Nautique d'Aviron) – Aviron, Kayak, Nage avec Palmes et Nage en Eau Libre;

L'Estuaire du Fleuve Lima / Plage de Cabedelo – Kitesurf et Windsurf;

La Plage d'Arda (Aife) – Surf et Stand Up Paddle;

La Plage de Cabedelo – Voile, Surf Live Safing, Kayak et Aviron de Mer.

Cérémonie d'Ouverture et Défilé

- Place de la Liberté et rues principales de la Ville

Cérémonie de Clôture

- Place de la Liberté

2. ENTITE ORGANISATRICE

Les Jeux Nautiques Atlantiques 2013 sont organisés par la **Mairie de Viana do Castelo**, en collaboration avec les entités suivantes :

Associação de Natação do Minho

Clube de Vela de Viana

Darque Kayak Clube

Viana Remadores do Lima

Vianalocals

Surf Clube de Viana

3. REGLES

3.1. La compétition sera organisée selon les règles et normes des Fédérations Internationales suivantes :

International Sailing Federation (ISAF)

International Association For Disabled Sailing (IFDS)

International Canoe Federation (ICF)

International Rowing Federation (FISA)

World Underwater Federation (CMAS)

European Surfing Federation (ESF)

International Kiteboarding Association (IKA)

International Life Saving Federation (ILS)

Règlement Sportif du Comité International des Jeux Nautiques Atlantiques

Avis de Course des Jeux Nautiques Atlantiques 2013

Instruction de Compétition de chaque Discipline Sportive.

3.2. Publicité

Il pourra être exigé aux participants de porter la publicité des sponsors, soutiens et des entités organisatrices des Jeux sur les coques et les voiles des bateaux, publicité qui sera fournie par les organisateurs.

3.3. Droit à l'image: films, reportages, indication de noms...

Dans le cadre strict des besoins de l'organisation, les compétiteurs pourront être :

- Photographiés
- Filmés pour la réalisation d'un DVD et de vidéos
- Interviewés par la presse
- Les images pourront être publiées, et les compétiteurs pourront être nommés dans la presse ainsi que sur la page Web des jeux. Les documents pourront être utilisés par le Comité International.

4. CATEGORIES (voir annexes)

5. MATERIEL FOURNI

Les compétiteurs pourront être pénalisés pour la mauvaise utilisation ou la destruction du matériel prêté par l'organisation dans les sports pour lesquels le matériel est prêté, pénalisation pouvant amener à la disqualification, au paiement d'une indemnisation et/ou le retrait du privilège d'utilisation du matériel.

Le Comité Organisateur ne fournira ni matériel technique, ni accessoires, ni équipement.

Aucune modification du matériel ou des embarcations ne pourra être effectuée sans autorisation préalable du Comité Organisateur.

6. ELIGIBILITE

6.1. Equipes et Licences

Tous les compétiteurs devront être membres et licenciés d'un club/d'une Fédération du Pays ou de la région qui l'inscrit et devra posséder la licence sportive individuelle correspondante ou disposer d'une assurance « responsabilité civile ».

Le Comité International résoudra toute demande ou contestation relative à la détermination de l'autorité nationale relative à la détermination de l'autorité nationale ou régionale qu'un compétiteur représente

6.2. Drapeau des équipes participantes

Chaque équipe doit amener sur les sites de compétition son drapeau régional ou national, d'une taille approximative de 1,5m par 2,5m, ainsi qu'un CD / MP3 avec son hymne National ou Régional.

7. INSCRIPTIONS

7.1. Délégations

Les pays ou régions devront communiquer avant le 1^o Mars 2013 par une préinscription auprès du Comité d'Organisation :

- Le nombre définitif des sports dans lesquels ils participeront (nombres d'équipes sportives présentées par chaque pays ou région)
- Le nombre de leurs sportifs.

LE FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION DES ÉQUIPES ACOMPAGNANT CET AVIS DÉNÉRAL DEVRA ÊTRE DÛMENT REMPLI ET REMIS AUX DEUX ENTITES SUIVANTES :

- Jogos Náuticos do Atlântico 2013
Divisão de Desporto e Lazer
Rua do Tourinho nº35
4900-536 Viana do Castelo, Portugal
Telephone : +351 258 809364
E-mail : jogosnauticos2013@cm-viana-castelo.pt
- Comité International des Jeux Nautiques Atlantiques
E-mail : contact@jniea.eu

7.2. Inscription des Sportifs

Les inscriptions doivent être effectuées à partir du 15 Avril 2013, sur la page Web du Comité International <http://www.jnieau.eu> (contact@jniea.eu), par les autorités nationales ou régionales des participants invités aux Jeux Nautiques Atlantiques, et ce avant le 14 Juin 2013, avec le paiement de l'inscription (€40.00 par compétiteur).

Toutes les inscriptions effectuées après le 14 Juin et jusqu'au 5 Juillet 2013 seront d'un montant de € 55.00 par sportif inscrit.

Toutes les inscriptions effectuées après le 05 Juillet seront d'un montant de €70.00 par sportif inscrit.

La clôture des inscriptions se fera le 9 juillet à 24.00.

Toute inscription non payée ou non confirmée à la clôture des confirmations d'inscription le 15 Juillet à 17h00 sera annulée.

Un compétiteur prenant part à plusieurs sports se verra dans l'obligation de payer autant d'inscriptions que de sports auxquels il veut participer.

Un compétiteur prenant part à plusieurs disciplines du même sport ne paiera qu'une inscription.

Le paiement des inscriptions se fera au travers de la page Web : <http://www.jnieau.eu>.

7.3. Obligations des autorités nationales ou régionales

Les autorités nationales ou régionales participantes ont pour obligation de :

- Sélectionner les équipes.
- Rassembler les informations venant des compétiteurs : licences et attestations d'assurance.
- Envoyer les informations des compétiteurs, formulaires d'inscription et règlements au Comité International.
- Collecter les autorisations parentales (disponibles sur www.jnieau.eu) et les envoyer au Comité International.
- Coordonner et payer le transport jusqu'aux lieux de compétition des équipes.
- Coordonner et payer l'hébergement et la restauration de ses équipes.

7.4. Inscriptions tardives

Le Comité se réserve le droit d'accepter des inscriptions tardives, après le 9 Juillet 2013.

7.5. Confirmation d'inscription

L'inscription de chaque compétiteur devra être confirmée le 14 Juillet de 10h00 à 18h30 et le 15 Juillet de 10h00 à 17h00, l'adresse Cais Viana 4900-056 Viana do Castelo.

Les documents suivants devront être présentés :

- Licence sportive (pays ou régions).
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile (pays ou région n'ayant pas de licence fédérale).
- Autorisation parentale (pour les sportifs mineurs – modèle disponible sur le site www.jnieau.eu).

8. SECURITE

Les normes de sécurité établies devront être scrupuleusement respectées dans leur globalité, ainsi que pour chaque sport.

9. HEBERGEMENT

9.1. Plan de logement

Le Comité Organisateur proposera un logement et un service de restauration, allant du dîner du 14 Juillet au déjeuner du 19 Juillet 2013 (5 nuitées, 5 déjeuners et 5 dîners). **(voir annexes)**

9.2. Logement, réservations et paiement

Pour formaliser la réservation des logements, une avance de 20% du prix devra être effectuée avant le 17 Mai 2013, les 80% restant devront être versés avant le 14 juin 2013 à l'organisation des Jeux à cette adresse:

- Município de Viana do Castelo
Jogos Náuticos do Atlântico 2013
Passeio das Mordomas da Romaria
4904-877 Viana do Castelo, Portugal
Telephone : +351 258 809300
E-mail : jogosnauticos2013@cm-viana-castelo.pt

Toute réservation non payée à la clôture des confirmations d'inscription le 15 Juillet à 17h00 sera annulée.

Une facture sera établie au nom du preneur par la Municipalité de Viana do Castelo.

Le règlement se fait sur le compte ouvert au nom du Município de Viana do Castelo :

Domiciliation	Code de banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
	0035	0852	00142892030	40

IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)
PT50	0035	0852	00142892030	40	CGDIPTPL

10. LOCATION DE SUPPORT NAUTIQUES

10.1. Location d'embarcations

Il sera exigé le paiement d'une location dans les disciplines sportives pour lesquelles les supports nautiques seront fournis pendant toute la durée des JNA 2013.

- Stand Up Paddle € 73 par équipage.
- Kayak sprint € 75 par équipage.

Il sera aussi possible de louer :

- Optimist € 250 par équipage
- Laser 4,7 et Radial: € 168 par équipage (*montant à confirmer*)
- 2.3 Access € (*montant à confirmer*)
- Aviron Olympique 8+1 € 120 par Région
- Aviron Olympique 4x € 80 par Région
- Aviron Olympique 2x € 30 par Région
- Aviron Olympique 1x € 30 par Région

10.2. Caution pour la location d'embarcation

Les équipes participantes devront fournir lors de la confirmation d'inscription une caution de 500€ destinée à couvrir les éventuels dégâts, pertes et dommages qu'elles pourraient provoquer sur les supports nautiques fournis ou loués.

La caution sera la limite de responsabilité pour chaque incident; dans l'éventualité qu'une déduction soit faite dans la caution, le sportif concerné devra restituer la valeur initiale pour maintenir son éligibilité comme participant.

11. PROGRAMME OFFICIEL

Dimanche 14 juillet :

10h00 à 18h30 : accueil des délégations, confirmation des inscriptions (Cais Viana)

Accueil dans les logements

Accueil sur les sites de compétition et entraînement libre

Lundi 15 juillet :

De 10h à 17h00 : accueil des délégations, confirmation des inscriptions (Cais Viana)

11.00 : Réunions des Team Leaders sport par sport

Attribution des bateaux, contrôles de jauge

Accueil sur les sites de compétition et entraînement libre

18h00 cérémonie d'ouverture

Mardi 16 juillet, Mercredi 17 juillet, Jeudi 18 juillet :

9h00 à 19h00 Compétitions sur sites avec horaires adaptés aux disciplines sportives

19.00 : Réunions des Team Leaders sport par sport

Animation en journée et en soirée (programme à préciser)

Vendredi 19 juillet :

Demi-journée de réserve pour les compétitions

14h00, proclamation des résultats sur chacun des sites de compétitions

16h00, cérémonie de clôture (Praça da Liberdade)

Départ des délégations.

12. CLASSEMENT GENERAL

Les classements dans chaque sport et discipline seront validés par la participation d'au moins cinq pays ou régions.

Le système de classement concernant chaque discipline sera établi dans les instructions de course.

Le système de classement des Pays ou Régions sera le système du Comité International (Comptage du nombre de médailles d'or obtenu par chaque Pays ou Régions dans les disciplines)

13. INSTRUCTIONS

Les instructions particulières des épreuves seront fournies à tous les participants au moment de la confirmation des inscriptions au *Município de Viana do Castelo*.

14. JURY INTERNATIONAL

Dans la mesure du possible, un jury international sera formé pour chaque discipline, dont les membres seront nommés par le Comité d'Organisation et sanctionnés par le Comité International.

15. CONTRÔLES ANTIDOPAGE

Des contrôles antidopage pourront être organisés durant la compétition .

16. MESURES

Des contrôles d'homologation et de mesure pourront être organisés à n'importe quel moment par les Comités de Course pour s'assurer de la régularité des embarcations avec les règles établies.

17. RESPONSABILITE

Les participants de ces Jeux le font sous leur seule responsabilité. Ni le Comité d'Organisation, ni le Comité International, ni aucune des personnes ou organisations impliquées dans l'organisation de l'événement ne peuvent être tenus responsables de toute blessure, dommage, perte de vie ou de bien causés lors des Jeux.

Chaque participant est responsable de sa participation ou non à une épreuve.

Le Comité d'Organisation pourra exiger le paiement des dommages causés par la mauvaise utilisation des installations nautiques et du logement officiel. Il pourra expulser un participant de la compétition pour mauvaise conduite ou mauvais comportement, indépendamment des actions du Jury respectif.

18. TROPHEES

Les trophées suivant seront distribués:

- Trophées individuels aux trois premiers de chaque discipline (s'il y a un minimum de cinq Pays ou Régions participants dans chaque discipline).
- Trophées des Equipes sportives aux trois premiers Pays ou Régions de chaque sport (sous réserve de la participation d'un minimum de cinq Pays ou Régions dans le sport concerné).
- Trophées des Délégations aux trois premiers Pays ou Régions tous sports confondus (sous réserve de la participation d'un minimum de cinq Pays ou Régions).

19. INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Toutes les demandes d'information liées aux Jeux Nautiques Atlantiques 2013 devront être envoyées à:

- Au Comité International : www.jniea.eu et contact@jniea.eu
- Comissão Organizadora dos Jogos Náuticos do Atlântico 2013
Divisão Desporto e Lazer
Rua do Tourinho, nº35
4900-536 Viana do Castelo, Portugal
E-mail: jogosnauticos2013@cm-viana-castelo.pt

NOTE FINALE

CET AVIS GENERAL DE COURSE POURRA ÊTRE MODIFIE DANS UNE OU TOUTES LES PARTIES. LA VERSION ACTUALISEE DE CET AVIS GENERAL DE COURSE SERA DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU COMITE INTERNATIONAL – www.jniea.eu.